Réception et séjour à Lyon en 1788 des ambassadeurs du sultan de Mysore (II)

Patrick Martin - CdR

Après avoir décrit dans la première partie la visite des ambassadeurs à Lyon, nous allons nous intéresser à la famille Tolozan dont tous les Lyonnais connaissent au moins la place et l'hôtel Tolozan, puis à la visite des trois ambassadeurs indiens à la Cour de France pour comprendre les raisons de leur mission diplomatique.

Louis et Claude Tolozan

Louis Tolozan de Montfort, négociant, prévôt des marchands de la ville de Lyon de 1785 à 1789, est baptisé à Lyon (par. Saint-Pierre et Saint-Saturnin) le 30.06.1726. Il est le fils d'Anthoine Tolozan, marchand d'étoffes de soie et banquier de Lyon, et de Benoiste Gesse mariés à Lyon (par. Saint-Paul) le 05.02.1719. Il décède à Lyon le 01.12.1811. C'est lui qui fit construire l'hôtel Tolozan[15].

Un nommé Claude Tolozan est témoin lors du mariage le 27.04.1775 à Saint-Genis-Laval et à Ainay de Jean-François Maindestre, chevalier, et de Benoîte Bonaventure Tolozan. Il y est qualifié d'introducteur des ambassadeurs, c'est-à-dire qu'il est le chef du protocole lors de la réception d'ambassadeurs à la Cour. Claude Tolozan est le frère puîné de Louis, il est baptisé à Lyon (par. Saint-Pierre et Saint-Saturnin) le 15.07.1728. Intendant des finances et collectionneur de tableaux, il décède à Lyon (division du Nord) le 22 frimaire an V (12.12.1796). Il exerce la charge d'introducteur des ambassadeurs à la Cour de France de 1773 à 1792. On le connaît aussi comme Claude Tolozan d'Amaranthe ou le marquis de Tolozan de Césane[16]. Il est dit *qu'il avait un goût éclairé pour les beaux arts et possédait une galerie de tableaux, citée comme la collection la plus belle et la plus riche de France*. Le peintre lyonnais Louis-Gabriel Blanchet (1705-1772) a peint son portrait à Rome en 1756[17]. Est-ce celui exposé au musée des Beaux-Arts de Lyon sous la description floue « Portrait d'homme »[18] ?

Les relevés des associations SGLB et AGHA permettent de compléter certaines dates. Antoine Tolozan, fils d'Étienne et de Marianne Masclary, est né à Embrun (Hautes-Alpes) le 26.11.1687. Mort à Lyon (par. Saint-Pierre et Saint-Saturnin) le 19.12.1754, il est inhumé dans l'église le 21, il est dit écuyer, conseiller secrétaire du roi maison couronne de France en la chancellerie près la Cour des Monnaies de Lyon et seigneur de Montfort (fief à Lissieu, Rhône). On dit que : *Venu à Lyon en sabots et avec une pièce de 24 sous dans sa poche, il acquit par le commerce une des fortunes les plus considérables*[15]. Jean François, son autre fils (01.08.1722 - 25.09.1802) est, en 1754, écuyer, avocat général à la Cour des Monnaies, sénéchaussée et siège présidial, avocat de sa Majesté en la juridiction de la douane de Lyon. C'est sa fille Benoîte Bonaventure (1753-1803) qui se marie en 1775 avec Jean-François Maindestre dont la mère, Simone Tolozan (1721-1813), était l'une des filles d'Antoine, d'où la nécessité d'obtenir une dispense de parenté au second degré accordée par le pape. Rivoire de La Bâtie cite une autre famille Tolozan qui habitait Césane[20] en Briançonnais mais qui s'éteignit vers 1480. Est-ce que Claude Tolozan, qui prit le titre de marquis de Césane[21], descendait réellement de cette famille protestante qui blasonnait : D'or, à la sirène à double queue d'azur se peignant ? Reste à élucider aussi pourquoi il prit le titre « d'Amaranthe ».

L'Armorial de Dauphiné de Gustave de Rivoire de La Bâtie[19] cite une famille Tolozan (ou Tholosan) qui blasonnait :

D'or, à 3 étoiles d'azur, en chef, & un croissant de gueules, en pointe ;

Alias : D'azur, à 3 étoiles d'or, & un croissant d'argent, en pointe.

Séjour à Paris et audience à Versailles

La *Gazette de France* relate l'arrivée des ambassadeurs à Paris le 16 juillet puis l'audience à Versailles le 13 août :

De Paris, le 29 juillet 1788 : Les Ambassadeurs de Tippoo-Saib arrivèrent, le 14 de ce mois, à Fontainebleau, où ils reçurent le lendemain, les visites de différents Corps qui les accompagnèrent lorsqu'ils allèrent voir le château ; le même jour, après leur dîner, sur l'invitation des Chevaliers de l'Arc, ils se rendirent dans le lieu qui avait été disposé pour tirer un prix qui fut gagné par le sieur Maréchaux, Lieutenant de la Compagnie. Après avoir témoigné leur satisfaction, ils remontèrent en voiture, & continuèrent leur route pour Paris, où ils sont arrivés le 16.

De Versailles, le 13 août 1788 : Mouhammed-Derviche-Khan, Akbar-Aly-Khan, & Mouhammed-Osman-Khan, Ambassadeurs du Nabab Tipou, Sultan Bahadour, ont eu, le 10 de ce mois, une audience publique du Roi. Ils sont partis à 11 heures du matin, du Château dit Grand-Trianon, où ils avaient couché. Ils sont entrés par la grande grille,

Les ambassadeurs reçus au Cirque du Palais Royal par la duchesse d'Orléans le 13 septembre 1788

dans la cour des Ministres, où la garde montante & la garde descendante des Régimens des Gardes-Françoises & des Gardes-Suisses étaient sous les armes, les tambours battant l'appel. Descendus de leurs voitures, dans la cour des Princes, garnie d'un détachement de Gardes de la Prévôté de l'Hôtel, le sieur Delaunay, Commissaire-général de la Marine, les a conduits par l'escalier des Princes & la salle des Cent-Suisses qui étaient en haie, la hallebarde à la main, dans un appartement particulier, pour y attendre le moment où le Roi serait prêt à les recevoir.

Sa Majesté, accompagnée de Monsieur, de Monseigneur Comte d'Artois, de Son Altesse Royale Monseigneur le Duc d'Angoulême, du Prince de Condé, du Duc de Bourbon, du Duc d'Enghien & du Prince de Conti, s'est rendue dans le salon d'Hercule, que l'on avait décoré & disposé pour la cérémonie. Le Trône était placé sur une estrade élevée de huit marches, & adossée à la cheminée. L'on avait construit deux tribunes dans l'embrasure des portes ; le reste du salon était garni de gradins pour les Seigneurs & les Dames de la Cour. La Reine avait précédé le Roi, & s'était placée, avec Monseigneur le Duc de Normandie, Madame, Fille du Roi, & Madame Élisabeth de France [sœur du roi, morte guillotinée en 1794], dans la tribune à gauche ; celle à droite était occupée par Madame & Madame Comtesse d'Artois. Aux deux côtés du Trône étaient Monsieur & Monseigneur Comte d'Artois ; en avant, à droite & à gauche, les Princes ; derrière le Trône, les Grands-officiers de Sa Majesté ; &, sur le repos, entre les cinq premières & les trois dernières de l'estrade, les Ministres & Secrétaires d'État.

Le Roi, étant monté sur son Trône, a donné ordre aux officiers des cérémonies d'aller chercher les Ambassadeurs Indiens, lesquels ont traversé, dans l'ordre suivant, la grande-salle des Gardes-du-Corps du Roi qui étaient en haie, & sous les armes, l'appartement de la Reine, la galerie & les grands appartemens, remplis de spectateurs, placés avec tant d'ordre, que la marche des Ambassadeurs & de leur cortège n'en a point été embarrassée. Les Ambassadeurs marchaient sur la même ligne, ayant à leur droite le sieur de Nantouillet, maître des cérémonies, à leur gauche, *le sieur de Watronville, aide des cérémonies. Ils étaient précédés par le sieur Delaunay, le sieur Ruffin, secrétaire-interprète du Roi, le sieur Pivron de Morlate, chargé de les accompagner, de sieur Dubois, Commandant du Guet de Paris, & suivis par leurs domestiques. Arrivés à la porte du salon d'Hercule, le sieur Delaunay, chargé de leur lettre de créance, l'a remise au Chef de l'ambassade qui l'a portée sur ses mains jusqu'au pied du Trône. Avant d'y parvenir, il a fait, ainsi que ses collègues, trois révérences ; l'une à l'entrée du salon, l'autre au milieu, & la troisième au bas de l'estrade. Le Roi s'est découvert à cette dernière révérence.*

Les Ambassadeurs se sont avancés ensemble vers le Trône, accompagnés du sieur de Nantouillet & du sieur Ruffin. Alors Mouhammed-Derviche-Khan a remis au Roi leur lettre de créance, & tous les trois ont présenté à Sa Majesté, sur des mouchoirs, 21 pièces d'or, ce qui est, dans les usages de leur pays, l'hommage du plus profond respect. Sa Majesté a accepté une de ces pièces de chacun d'eux. Ensuite Mouhammed-Derviche-Khan a prononcé une harangue, qui a été traduite & répétée par le sieur Ruffin. Cette harangue finie, le Comte de la Luzerne, Ministre & Secrétaire d'État, ayant le Département de la Marine, s'est approché du Trône, & a reçu, des mains du Roi, la lettre de

Réception par le roi Louis XVI des ambassadeurs de Tipu Sulltan

Le carrosse des ambassadeurs du sultan reçus à Versailles - Anonyme - XVIIIe siècle

créance, qu'il a déposée sur une petite table, couverte de drap d'or, & placée à cet effet sur l'estrade. Après quoi Sa Majesté a fait sa réponse aux Ambassadeurs, qui en ont reçu l'explication par le sieur Ruffin.

Les Ambassadeurs, soutenus par les sieurs Delaunay, Pivron & Dubois, sont descendus en arrière jusqu'au dernier degré de l'estrade, où ils ont fait une révérence après avoir marché quelques pas de la même manière, ils en ont fait une seconde. Arrivés à la porte du salon, ils se sont arrêtés, & ont fait demander au Roi la permission de jouir un instant du spectacle brillant & majestueux qu'offrait le salon d'Hercule. Après avoir satisfait leur curiosité, ils ont fait un dernier salut, & ont de nouveau traversé les appartemens, en observant le même ordre qu'ils avaient suivi en se rendant à l'audience du Roi.

Us et coutumes des Indiens

Les ambassadeurs repartent de Brest au mois d'octobre à bord de la frégate *La Thétis*. Témoin de la visite des ambassadeurs, le comte Félix de France d'Hézecques, page à la Cour de Louis XVI, donne dans ses mémoires plusieurs détails intéressants sur les us et coutumes des habitants de Mysore[22].

Pendant le séjour des ambassadeurs à Trianon, ils reçurent quelques personnes. J'allai les voir plusieurs fois pour avoir une idée de leurs mœurs et de leurs usages. Chaque fois que je les vis dans leur salon, en cérémonie, un esclave apportait leurs pipes et nous versait de l'eau de senteur sur les mains. Les pipes étaient formées de longs tuyaux de cuir terminés par un bout d'ambre et adaptés à un même foyer placé dans une grande cassolette, fabriquée de manière que la fumée du tabac sortait par un tuyau plongé dans de l'eau parfumée, où elle se dépurait avant de parvenir au tuyau aspirant.

Le royaume de Mysore est situé dans la presqu'île en deçà du Gange ; les habitants en sont donc très basanés et ont le teint cuivré. Leur costume, comme celui de la plupart des peuples de l'Asie méridionale, est composé de larges caleçons et de robes de mousseline ou de toile de coton plus ou moins fine. Je ne leur ai vu de broderies en or que sur leurs shalls, dont ils s'enveloppaient plus ou moins, suivant l'élévation de la température. Leurs turbans n'ont point l'élévation de ceux des Turcs, mais ils sont beaucoup plus larges. Les esclaves en portaient qui avaient la forme de nos chapeaux ronds et qui, placés sur le côté de la tête, coiffaient très bien. Plusieurs de ces esclaves avaient habité Pondichéry et parlaient un peu le français, ainsi qu'un des deux jeunes gens, dont l'intelligence dépassait de beaucoup ce qu'on devait en attendre.

Ces Indiens ne mangeaient d'animaux qu'après les avoir tués eux-mêmes avec certains rites purificatoires ; aussi avaient-ils eu la précaution d'amener leurs cuisiniers, et ce n'était point un des objets les moins intéressants pour la curiosité publique que d'aller voir, dans les souterrains de Trianon, la préparation de leurs repas. La quantité d'épices, de piment, de kari, et surtout d'ail qu'ils y mettaient, rendaient leurs ragoûts, dont je goûtai une fois, intolérables à un palais européen. Je me représente toujours un de leurs cuisiniers, assis sur le coin d'une table, les jambes croisées, pétrissant avec les mains des boules de riz et de viandes. La reine avait aussi voulu goûter de cette cuisine indienne, mais il lui fut impossible de supporter la force de son assaisonnement.

Les présents de cette ambassade n'étaient point considérables. Ils consistaient en quelques pièces de mousseline fort belle, des armes indiennes bien travaillées, et une petite boîte de perles précieuses ; la seule pièce remarquable était un gros rubis que le roi fit monter au bout d'une épaulette de diamants. Ils emportèrent en échange beaucoup d'étoffes de Lyon, des pendules et des porcelaines de Sèvres. La reine fit faire leur portrait en cire et les plaça, groupés avec l'interprète et un esclave, fumant leurs pipes, dans une des chaumières de Trianon. La ressemblance était parfaite.

Convocation des États généraux du royaume

La réception le 13 août 1788 à Versailles des ambassadeurs indiens ne pouvait pas arriver à un moment aussi tendu de l'histoire de France. Cela explique peut-être le manque d'empressement de la Cour à donner des instructions officielles pour les honneurs à leur rendre, ce que regrette par trois fois Louis Tolozan. Ou alors en est-il directement informé par son frère Claude, puisqu'il est depuis 1773 l'introducteur des ambassadeurs à la Cour ?

En effet la *Gazette de France* du 15 août annonce que le roi, ayant réuni son Conseil d'État le 8, a décidé de convoquer les États généraux pour le 1er mai prochain dans un lieu restant à déterminer. Il indique *qu'il ne ne pouvait choisir une époque plus rapprochée, puisqu'avant & pour cette convocation, il était nécessaire d'assembler les États provinciaux dans les Provinces où ils existent*[23]*, de les rétablir dans quelques Provinces où ils étaient suspendus, & de déterminer les préliminaires des Élections, surtout dans les Provinces réunies à la France depuis 1614, enfin de prendre une saison plus commode que l'hiver pour le transport & la réunion des Députés de toutes les parties du Royaume*. Et il ajoute : *Sa Majesté peut annoncer à ses Sujets que c'est avec satisfaction qu'elle envisage le moment où Elle se trouvera environnée des Représentans de la Nation généreuse & fidèle qu'Elle a le bonheur de gouverner. Assurée de recueillir les heureux effets de leur zèle & de leur amour, Elle jouit d'avance, du consolant espoir de voir des jours sereins & tranquilles succéder à des jours d'orage & d'inquiétude ; l'ordre renaître dans toutes les parties ; la dette publique entièrement consolidée ; & la France jouir, sans altération, du poids & de la considération que lui assurent son étendue, sa population, ses richesses, & le caractère de ses habitans*.

Quant à Louis Tolozan de Montfort, en sa qualité de prévôt des marchands, il reçoit le 15 octobre une lettre de cachet du roi lui enjoignant de se rendre à Versailles le 3 novembre 1788 *pour assister à l'assemblée des notables du royaume convoquée dans cette ville à l'effet d'avoir leur avis sur la manière la plus juste et la plus convenable de procéder à la formation des États Généraux que je me suis déterminé à convoquer en 1789*[24].

Épilogue

Laissons Félix d'Hézecques conclure cette venue des ambassadeurs indiens : *On a assuré dans le temps que Typoo-Saëb, mécontent de l'insuccès de ses ambassadeurs, les avait fait mourir à leur retour. Il est certain que, sans la Révolution et les malheurs de la France, on aurait pu tirer un excellent parti de l'alliance de Typoo, dont les forces, déjà augmentées par les succès d'Hyder-Ali, auraient, avec l'aide des Français, entraîné tous les nababs que les Anglais écrasent ou tyrannisent, et qu'on aurait pu ainsi balancer la puissance colossale de nos voisins dans les Indes orientales*.

La Convention nationale qui fonde la Première République (1792-1795) n'abandonne cependant pas tout projet d'aider le sultan de Mysore ; le 21 mars 1793 un rapport est rédigé sur les avantages que présente pour la France la bonne intelligence à entretenir avec lui[24]. Des relations diplomatiques sont entretenues jusqu'en 1799, date de la mort du souverain réputé cruel, surnommé le « tigre de Mysore », lui qui a fait trancher la tête de deux de ses ambassadeurs à leur retour pour avoir osé dire que la France était plus puissante que son royaume.

La colonisation britannique durera jusqu'à l'indépendance de l'Inde en 1947. Le palais d'été construit par Haidar Ali Khan et Tippoo Saëb (ou Tippou Sultan) se visite de nos jours à Bangalore, capitale de l'état du Karnataka. C'est aussi la région de Bangalore qui produit les soieries les plus réputées d'Inde, une très ancienne spécialité de Lyon !

Notes

[15] *Biographie Lyonnaise : Catalogue des Lyonnais dignes de mémoire*, Bréghot Du Lut et Péricaud aîné, pp. 297-298 (1839). BnF-Gallica.

[16] *La France par cantons et par communes, département du Rhône*, par Théodore Ogier, Lyon ancien et moderne, Tome III, p. 291 (1856). BnF-Gallica.

[17] *Le Musée de Lyon : les peintures*, par Paul Dissard, p. 7 (1912). BnF-Gallica.

[18] Collections en ligne du musée des Beaux-Arts de Lyon, numéro d'inventaire B 412.

[19] *Armorial de Dauphiné*, par Gustave de Rivoire de La Bâtie, pp. 728-729 (1867). BnF-Gallica.

[20] Césane : ville située en Italie (Piémont) dans la partie haute du val de Suse aux pieds du col du Montgenèvre.

[21] Notice sur la famille Tholozan à la révocation de l'édit de Nantes (1685). BnF-Gallica.

[22] *Souvenirs d'un page de la cour de Louis XVI*, par Félix de France d'Hézecques, chap. 15, pp. 229-235 (1873). BnF-Gallica.

[23] Les états généraux du Dauphiné s'étaient réunis à Vizille le 21 juillet 1788 suite à la journée des Tuiles à Grenoble le 7 juin.

[24] Archives municipales de Lyon, registre des actes consulaires 1788, BB 348, vues 70-71/83.

[25] Archives nationales, salle des inventaires virtuelle.

Crédits iconographiques

- Portrait d'homme, probablement Claude Tolozan, par Louis-Gabriel Blanchet (1705-1772) : Musée des Beaux-Arts de Lyon, n° d'inventaire : B 412.
- Portrait de « Messire Tolozan de Montfort, Prévôt des Marchands et Commandant de la Ville de Lyon », gravé par C. Boily (s. d., fin XVIIIe s.) : Archives du département du Rhône et de la métropole de Lyon, FG C 1042.
- BnF-Gallica.

Le tigre de Mysore

Le tigre automate qui dévore un soldat anglais conservé au Victoria & Albert Museum

Tipû Sâhib, également connu sous le nom de Tipû Sultân fut sultan de Mysore à partir de 1782 et l'un des principaux opposants à l'installation du pouvoir britannique en Inde, ce qui lui valut le surnom de « tigre de Mysore ».

(Wikipédia)

Généalogie ascendante de Claude TOLOZAN

Tous les lieux cités sont dans le département du Rhône, sauf indications contraires

PREMIÈRE GÉNÉRATION

1 Claude TOLOZAN, conseiller-rapporteur au tribunal des maréchaux de France, puis introducteur des ambassadeurs (1773-1792), dit Tolozan d'Amaranthe, collectionneur de tableaux, ° Lyon 17.07.1728, y † 12.12.1796.

DEUXIÈME GÉNÉRATION

2 Antoine TOLOZAN, marchand, fabricant de soieries, banquier, écuyer, conseiller secrétaire du Roy maison couronne de France près la Cour des Monnoyes, ° Embrun (05) 26.11.1687, † Lyon 19.12.1754, y x 05.02.1719,

3 Benoîte GESSE, y ° 07.10.1693, y † 09.11.1766.

TROISIÈME GÉNÉRATION

4 Étienne TOLOZAN, capitaine des milices bourgeoises d'Embrun, ° Embrun (05) 12.12.1647, y † 24.11.1714, x av. 1686,

5 Marianne MASCLARY,

6 Louis GESSE, marchand drapier, ° 1669 ca, † Lyon 07.07.1739, y x 27.01.1692,

7 Simone BERTHET, † entre 1723 et 1733.

QUATRIÈME GÉNÉRATION

8 Jacques TOLOZAN, marchand, x 12.02.1619,

9 Marguerite PECHIER,

Claude Tolozan (1728-1796)

12 Jean GESSE, bourgeois de Vienne (38), † av. 27.01.1692, x cm. Me Philibert Gounon, not. Vienne, 04.01.1662 (AD38-3E5171),

13 Benoîte BOIRON, † ap. 27.01.1692.

CINQUIÈME GÉNÉRATION

16 Guillaume TOLOZAN, ° Vars (05),

24 Baltazard GESSE, de Vienne,

25 Pernette BONNEFONT,

26 Jean BOIRON, d'Heyrieu (38),

27 Marie FABRE.

T40404-2

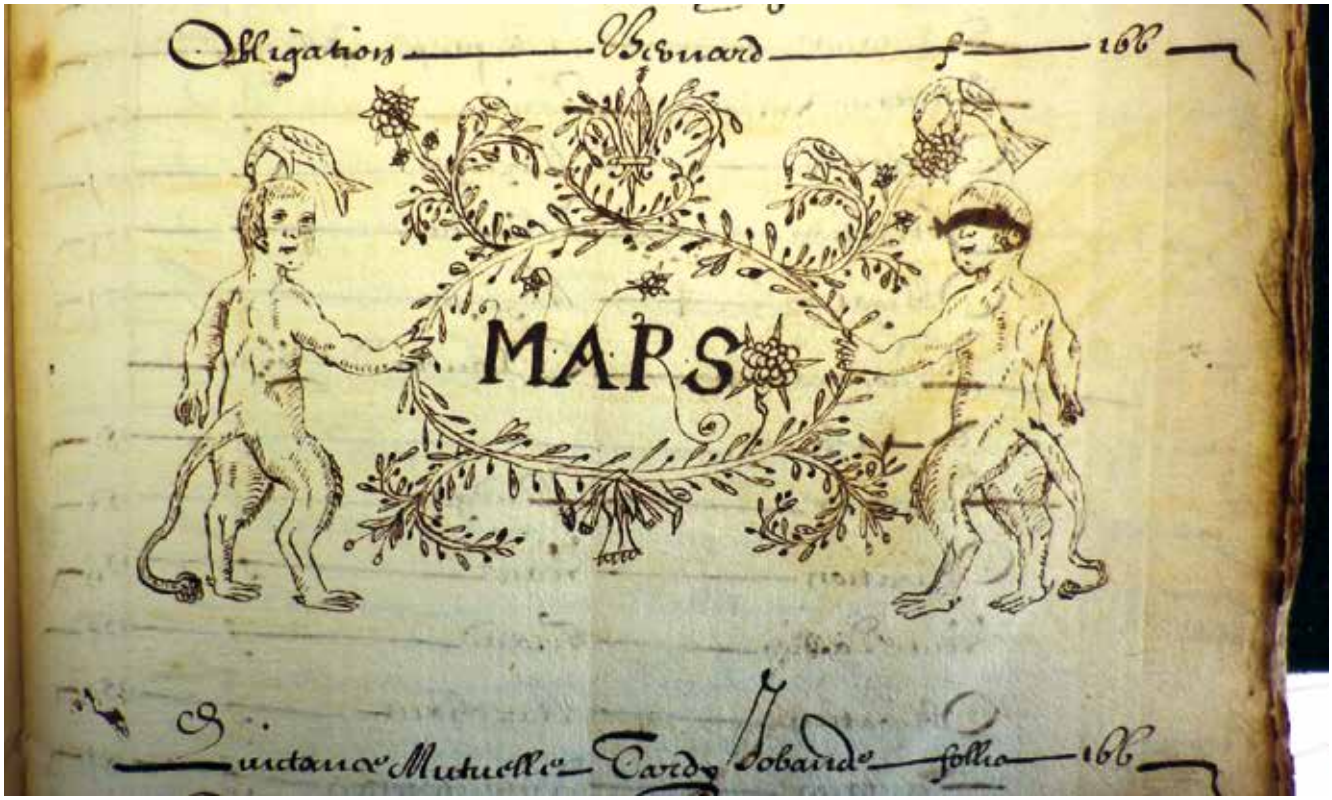

Dessin illustrant le mois de mars 1601, trouvé dans le répertoire de Me Gorrel, notaire à Lyon (3E 5274)

La fin mystérieuse d'Antonin Dubost

Patrick Martin - CdR

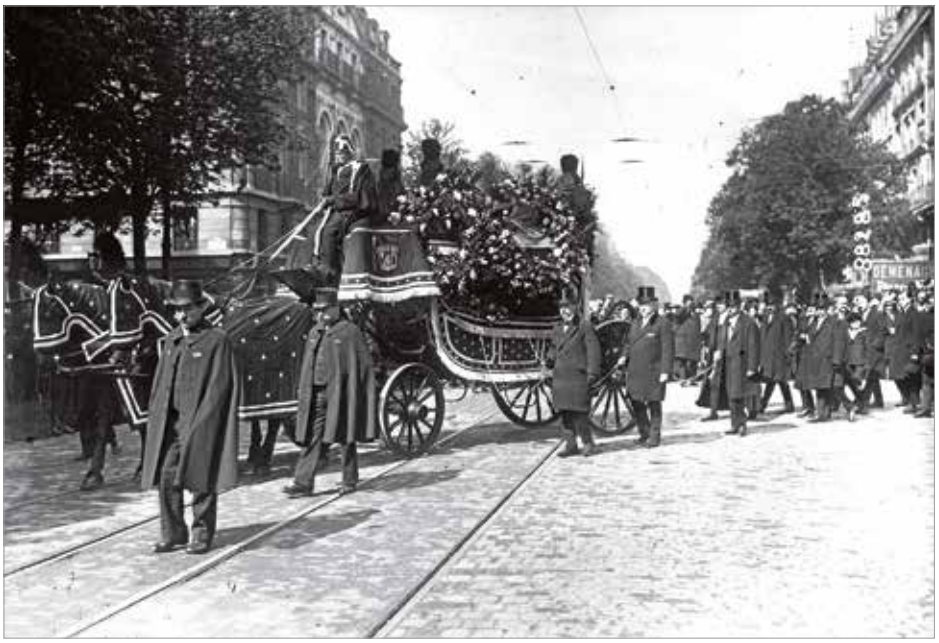

15 avril 1921, un grand homme politique disparaît. Antonin Dubost, président du Sénat durant toute la Première Guerre mondiale, s'éteint à son domicile parisien, 5 rue Dante, à l'âge de 77 ans[1-3].

Surnommé le vieil Allobroge, un dernier hommage républicain lui est rendu à la gare de Lyon, avant que le wagon funéraire ne rejoigne La Tour-du-Pin où il est enterré.

Né en 1844[4] à L'Arbresle (Rhône), député puis sénateur de l'Isère, ancien président du Sénat, ancien ministre de la Justice, maire de La Tour-du-Pin durant 43 ans de 1878 à 1921, de nombreux témoignages reconnaissent unanimement son action politique et sa confiance dans la victoire tout au long de la Grande Guerre. Léon Bourgeois, son successeur à la présidence du Sénat, prononce l'éloge funèbre : *Que de fois, durant ces quatre années, il fut pour le gouvernement national, le conseiller le plus ferme et le plus énergique, l'adversaire déclaré de toute hésitation et de toute défaillance, le représentant inébranlable de la volonté de vaincre qui animait autour de lui le Sénat tout entier.*

L'année suivante, de rares quotidiens mentionnent qu'il ne serait pas décédé à son domicile[5], mais après un « massage » dans une maison discrète et accueillante située dans le quartier de Montmartre, au deuxième étage du n° 8 de la rue des Martyrs tenue par Miss Ariane[6-8]. Certains trouveront qu'une telle mort n'est pas si tragique, après tout un président de la République, Félix Faure, avait subi un sort identique dans un salon du palais de l'Élysée en 1899 !

Mais voilà, en mai 1923, un député de Paris, Léon Daudet, fils de l'écrivain Alphonse et rédacteur en chef du quotidien royaliste L'*Action française*, évoque un scénario plus machiavélique[9] : Antonin Dubost aurait été attiré rue des Martyrs dans une souricière tendue par le directeur des Renseignements généraux, Joseph Dumas. À la suite d'une descente de police imaginaire, le vieil homme aurait été effrayé et une complice lui aurait servi une tasse de thé empoisonnée pour le « réconforter ». Joseph Dumas s'était suicidé le 21 avril dans son bureau de la préfecture de police à la suite d'une communication téléphonique d'un de ses subordonnés qui le menaçait de révélations publiques sur l'assassinat d'Antonin Dubost[10]. Le mobile de l'assassinat aurait été la vengeance.

En effet, en mai-juin 1917, au moment où le moral de l'armée est au plus bas, où des mutineries apparaissent après la tragédie du Chemin des Dames, Daudet profère de terribles accusations de trahison envers le ministre de l'Intérieur, Louis-Jean Malvy, lui imputant la divulgation de

MASSAGE Mme DEMONTEL, T. l. j., de 10 à 7.
18, r. de la Roquette, 1er face. (Pl. Bastille).
Mme HADY (1 à 7)
MASSAGE, 6, rue de la Pépinière, 4e dr. T. les j. Dim. et fêtes.
Miss ARIANE (Dim. fêtes).
SOINS D'HYGIENE, MANUC. 8, r. des Martyrs, 2e ét., 1 à 7.

documents secrets de l'armée d'Orient et la connaissance par l'ennemi du plan d'attaque du Chemin des Dames[11]. La Haute Cour de justice est constituée au sein du Sénat le 28 novembre 1917 pour permettre la mise en accusation de l'ancien ministre. Le 6 août 1918 elle le reconnaît coupable de forfaiture *pour avoir dans l'exercice de ses fonctions, de 1914 à 1917, méconnu, violé et trahi les devoirs de sa charge* et le condamne à 5 ans de bannissement, ne retenant cependant pas le crime de trahison[12].

Le président de la Haute Cour de justice qui conduisit les débats avec fermeté et impartialité, jugea et condamna Malvy n'est autre que … Antonin Dubost.

Sources :

[1] *Le Figaro*, édition du 16.04.1921. BnF/Gallica : bpt6k2928208/f1

[2] *L'Action française*, édition du 16.04.1921. BnF/Gallica : bpt6k760827p/f3

[3] *La Lanterne*, édition du 20.04.1921. BnF/Gallica : bpt6k75116505/f2

[4] Et non en 1842 comme mentionné sur le site de l'Assemblée Nationale.

[5] *Les Potins de Paris*, édition du 21.07.1922. BnF/Gallica : bpt6k55547823/f7

[6] *La Vie parisienne*, édition du 22.09.1917. BnF/Gallica : bpt6k1254967j/f20

[7] *Le Rire : journal humoristique,* dans l'édition du 16.03.1918. BnF/Gallica : bpt6k63079948/f10

[8] *Jazz : a flippant magazine,* dans l'édition du 01.09.1924. BnF/Gallica : bpt6k6364987v/f14

[9] *L'Action française*, éditions du 04.05.1923, 29.08.1923, 19.11.1923, 12.07.1924, 16.07.1924, 24.10.1924, 24.12.1928, 30.03.1929, 25.09.1929.

[10] Officiellement Joseph Dumas succombe à une congestion cérébrale. *Journal des débats politiques et littéraires*, édition du 22.04.1923. BnF/Gallica : bpt6k490395w/f4

La tombe d'Antonin Dubost
Cimetière de La Tour-du-Pin

[11] Le Sénat, Haute Cour de Justice sous la IIIe République : l'affaire Malvy (1918) : https://www.senat.fr/evenement/archives/D40/malvy1.html

[12] Lettre de M. le président du Sénat à M. le président de la Chambre des députés. BnF/Gallica : bpt6k6484067s

T39037

Surmenage à la veille de Noël

relevé par Patrick Martin - CdR

Antoine de Moncorgie, prêtre et très digne curé de St-Nizier-d'Azergues, dont l'esprit apostolique et le grand zèle pour le salut des âmes ont parus dans plusieurs missions et retraites qui se sont faites en ce diocèse et en celui de Lyon, s'étant extraordinairement fatigué le 18e de décembre 1701, jour de dimanche, qu'il prêcha le matin et le soir pour disposer à la Noël une affluence de peuple de toute part, qui l'accabloit non seulement les fêtes, mais les jours ouvriers, vint en nuit, par un motif de charité, en cette paroisse de St-Bonet-de-Troncy, où, à onze heures du soir, ayant pris mal, il y mourut le 25e suivant, jour de Noël, et il fut enseveli le lendemain en nostre cimetière, au-devant la Galonière, où nous enterrons nos pauvres, pour suivre sa volonté testamentaire tout affait humble d'être enseveli dans la paroisse où il décéderoit, au lieu où l'on enterre les pauvres, et ce fût par le ministère du soussigné, prêtre, bachelier en théologie et curé dud. St-Bonnet, en présence de mres Léger Arnoulx, prêtre et curé de Grandris et Annet Latanerie, prêtre et curé de Ranchal, et d'un concours extraordinaire de peuple, qui avoit en si grande estime et vénération le défunt, qu'il luy coupa une partie de ses cheveux, et en seroit venu à d'autres extrémités et preuves de sa vénération, si on n'avoit mis aussitôt des hommes en garde de son corps, revêtu d'habits sacerdotaux, pour en faciliter l'ensevelissement. Mercier, curé de St-Bonnet.*

Source : AD69, E. Suppl. 888, p. 154.

* Galonnière : Porche donnant accès à l'intérieur de l'église.

P40803

186 038 - GOUTTEFANJAS / PERRIN

Rech. rég. Saint-Just-en-Bas (42), † ap. 1771, Claude GOUTTEFANJAS, ° 10.12.1718, x 04.09.1742 Antoinette PERRIN.

René Favard - Q41462

186 039 - GROSSAT / MASSON

Rech. rég. Sauvain (42), † av. 1778, Jean GROSSAT, x 09.09.1747 Jeanne MASSON.

René Favard - Q41466

186 040 - GUERIN / GIVORS

Rech. rég. Vienne (38), Anjou (38), asc., cm., Annet GUERIN et Louise GIVORS, x Vienne par. Saint-Ferréol 22.11.1695.

Olivier Pirra - Q41425

186 041 - Guerre 1914 / 1918 et études supérieures

Mon grand-père ° Autun 1897, engagé volontaire en 1915 a été libéré en 1919. Deux ans plus tard, à 24 ans, il est qualifié d'ingénieur stagiaire lors de son mariage à Lyon. Cela veut-il dire qu'il est ingénieur en période d'essai, où bien qu'il doit encore valider des stages pour obtenir son diplôme d'ingénieur ? Il se dit dans la famille qu'il aurait « fait » l'École Centrale de Lyon. Après vérification, ce ne semble pas être le cas. Comment les jeunes poilus ont-ils pu suivre des études supérieures ? Leur parcours militaire leur a t'il offert des équivalences ?

Eric Pouillevet - Q41435

186 042 - HEBRARD / BARRANDON

Rech. rég. Chastaniers (48), asc., °, †, x, Jean HEBRARD et Catherine BARRANDON ; d'où Barthélémy, x château de Randon (48) 08.06.1593 Béatrix PEYTAVIN.

Marie-Louise Pol - Q41482

186 043 - Index des rues de Lyon

Rech. index des rues de Lyon au XVIIe siècle, classées par paroisse.

Eric Pouillevet - Q41433

186 044 - JAMON / RICHIOU

Rech. rég. Araules (43), asc., °, †, x, Claude JAMON et Catherine RICHIOU ; d'où Marguerite, y bapt. 20.11.1611, x Claude PERBET.

Victorine Moléro Séon - Q41382

186 045 - JOUVEN (de) / RIGOT de MONTJOUX

Rech. rég. Dieulefit (26), Mens (38), RPR ?, asc. °, †, x 1650 ca, cm., Paul de JOUVEN, Sr du Verdet, et Françoise RIGOT de MONTJOUX, ° RPR Dieulefit 20.01.1631, fa César et Françoise de VESC. Ainsi que tout rens. sur la famille JOUVEN.

Laurence Rolland - Q41418

186 046 - JULLIAN / GUTTIN

Rech. rég. Virieu (38), Valencogne (38), asc., °, x 1725 ca, cm., Antoine JULLIAN, † Virieu 24.11.1736, et Marie GUTTIN, † Virieu 09.12.1744.

Michel Henry - Q41411

186 047 - JULLIAN / TRIPIER

Rech. rég. Virieu (38), Valencogne (38), asc., °, Guillaume JULLIAN, sellier, † Virieu 16.07.1817, x Valencogne 19.01.1750 (disp. 4e consang.), Jeanne TRIPIER, † Virieu 05.09.1797 ; dont Antoine (1752-1818), x Le Pin (38) 15.09.1777 (disp. 4e consang.) Claudine TRIPIER (1753-1793).

Michel Henry - Q41409

186 048 - LIOTARD / PRIMET

Rech. rég. Araules (43), asc., °, †, x, Pierre LIOTARD et Laurence PRIMET ; d'où Jeanne, y x 05.02.1691 Jean PAYA(N).

Victorine Moléro Séon - Q41383

186 049 - MALLET / FELIX

Rech. rég. Lavaldens (38), La Morte (38), asc., °, †, Jean MALLET et Madeleine FELIX, x La Morte 12.01.1779 ; d'où Antoine.

Andrée Poncet - Q41399

186 050 - MARGARIT / DUCOQ

Rech. rég. Bellegarde-Poussieu (38), Satilieu (07), asc., x, cm. 1675 ca, Sébastien MARGARIT et Anne DUCOQ, peut-être fa Jean et Jacqueline JALHON.

Olivier Pirra - Q41427

186 051 - MARTEL / MAZET

Rech. rég. Saint-Jeures (43), asc., °, †, x, Antoine MARTEL et Suzanne MAZET ; d'où Marguerite, y x 01.02.1666 Antoine COTTIER.

Victorine Moléro Séon - Q41384

186 052 - MARTIN

Rech. rég. 38, °, asc., Joseph MARTIN, dit de Saint-Sébastien en Dauphiné, x Antoinette PRALOUD, cm. Me Reynaud à Chevrières (42) 28.10.1689.

Pierre Texier - Q41397

186 053 - METRAL / GAY dite DENISSON

Rech. rég. Roussillon (38), asc., cm., Antoine METRAL et Louise GAY dite DENISSON, y x 21.06.1649.

Olivier Pirra - Q41431

186 054 - MONTCALM-GAZOT (de)

Rech. toutes régions, lieux ° 03.10.1748 et † 05.01.1816, Louise-Françoise-Charlotte de MONTCALM-GAZOT, x Montpellier (34) 06.01.1766 Jean-Henry DORIA, Tarascon (13) 1744-1791.

Hubert Billioud - Q41408

QUESTIONS

186 055 - MURAT CHAIZE / MARCOU

Rech. rég. Saint-Just-en-Bas (42), † Jean Marie MURAT CHAIZE, x 23.10.1753 Marie MARCOU.

René Favard - Q41468

186 056 - ODDE de BONNIOT / JOUVEN (de)

Rech. rég. Trièves (38), RPR ?, asc. °, †, x 1570 ca, cm., Barthélémy ODDE de BONNIOT, Sr du Lautaret, fs Pierre et Guillemette RICOZ, et Cassandre de JOUVEN.

Laurence Rolland - Q41419

186 057 - ODDE de BONNIOT / JOUVEN (de)

Rech. Drôme (26) ou Trièves (38), asc. °, †, x 1540 ca, cm., Jean ODDE de BONNIOT et Madeleine de JOUVEN.

Laurence Rolland - Q41420

186 058 - ODDE de BONNIOT / JOUVEN (de)

Rech. rég. Mens (38), Trièves (38), asc., °, †, x 1540 ca, cm., Claude ODDE de BONNIOT, Sr du Lautaret, fs Antoine et Jeanne de LA TOUR, et Louise de JOUVEN.

Laurence Rolland - Q41421

186 059 - ODDE de BONNIOT / JOUVEN (de)

Rech. rég. Mens (38), Trièves (38), asc. °, †, x 1470 ca, cm., Jean ODDE de BONNIOT, fs Facius et Marie BARTHELEMY, et Jeanne de JOUVEN.

Laurence Rolland - Q41422

186 060 - PANEFIEU / CHAUVET

Rech. rég. Chanaleilles (43), asc., °, †, Pierre PANEFIEU et Ysabeau CHAUVET, y x 16.07.1699.

Marie-Louise Pol - Q41483

186 061 - Parcours d'un soldat lors de la guerre de 1870

Comment faire pour suivre le parcours d'un soldat lors de la Guerre de 1870 (comme on peut suivre avec les journaux de marche sur Mémoire des Hommes pour la guerre de 1914). Avoir au moins des renseignements sur son régiment (1er bataillon d'infanterie). Est-ce qu'il y a des documents informatisés ? ? ?

Hélène Menu - Q41469

186 062 - PAULET

Rech. rég. Mérinchal (23), °, †, Jean PAULET, fs Vincent et Jacqueline CHARPEAU.

René Favard - Q41460

Ndlr : *quel siècle ?*

186 063 - PERBET / JAMON

Rech. rég. Araules (43), asc., °, †, x, Claude PERBET et Marguerite JAMON ; d'où Jean, y x 30.11.1650 Jeanne PRIMET.

Victorine Moléro Séon - Q41386

186 064 - PERRET / DUBANCHET

Rech. rég. L'Aubépin (69), asc., °, †, x, Mathieu PERRET et Marie DUBANCHET ; d'où Jean, y x 07.02.1708 Catherine THOLLET.

Victorine Moléro Séon - Q41385

186 065 - PIEGAY / CHIPPIER

Rech. rég. Saint-Didier-sous-Riverie (69), asc., °, †, x, Estienne PIEGAY et Catherine CHIPPIER ; d'où Jean, y x 1625 ca, Benoîte RIVOYRON.

Victorine Moléro Séon - Q41387

186 066 - PILLAUD / GONIN

Rech. rég. Villeneuve-de-Marc (38), asc., °, x av. 1725, Antoine PILLAUD et Catherine GONIN.

Pierre Texier - Q41398

186 067 - Plan des paroisses de Lyon

Rech. plan de Lyon indiquant les limites des paroisses au XVIIe siècle.

Eric Pouillevet - Q41432

186 068 - PONCET / FIAT

Rech. rég. Saint-Barthélémy-de-Séchilienne (38), Séchilienne (38), Lavaldens (38), Villefontaine (38), asc., °, †, Marie FIAT, x Lavaldens 08.02.1763 Guillaume PONCET, vf Jeanne PERRET.

Andrée Poncet - Q41405

La Préparation antimoniale du sieur Jacquet

relevé par Patrick Martin - CdR

Le Sr. Jacquet[1], ci-devant chirurgien de S.A.S. le prince Louis de Wirtemberg [sic], s'est entièrement livré aux recherches chymiques, mais surtout il s'est appliqué à l'analyse de l'antimoine, & il est enfin parvenu à tirer de ce demi-métal un des plus excellents remèdes qui soient connus dans la médecine. L'antimoine du sieur Jacquet peut être employé dans toutes les maladies de la peau, dans les engorgements des glandes & des viscères, & dans les vices de la lymphe, occasionnés par quelque cause que ce puisse être, comme humeur vénérienne, scrophuleuse, lait répandu & dartres. Le sieur Jacquet a été breveté par M. de Senac, premier médecin du Roi, & approuvé par la Faculté de Paris, qui lui permet de composer sa liqueur, de la vendre & distribuer dans toute l'étendue du Royaume & même d'en avoir un dépôt dans les villes où il voudra la débiter. Pour la facilité du public, on en trouvera à Lyon, chez le sieur Chanal, demeurant rue Lanterne, vis-à-vis de l'Hôtel de l'Écu de France qui donnera un mémoire où est indiquée la manière de se servir de cet antimoine préparé.

Source : Affiches de Lyon n°13 du 27 mars 1765.

1 Jacquet (Bernard ?) est l'auteur en 1765 de l'Histoire abrégée de l'antimoine et particulièrement de sa préparation et des cures surprenantes qu'il opère. L'antimoine et la plupart de ses composés sont toxiques. Cependant, en 1658, plusieurs rasades de vin émétique[2] furent prescrites par un médecin d'Abbeville et sauvèrent le jeune Louis XIV atteint de fièvre typhoïde. Cette guérison permit de mettre fin à une longue querelle (1566-1666), dite Guerre de l'antimoine[3], entre les Facultés de médecine de Montpellier et de Paris, cette dernière étant dogmatiquement opposée à son utilisation thérapeutique. La Préparation antimoniale de Jacquet se vendait par paquet contenant 2 onces et coûtait 24 livres. Le ministère de la Marine en passa commande pour les ports de Brest, Rochefort et Lorient, probablement pour résorber les « humeurs » vénériennes des matelots.

2 Tartrate d'antimoine et de potassium utilisé comme vomitif.

3 La médecine et les médecins français au XVIIe siècle, J. Lévy-Valensi (1933), BnF-Gallica.

P40142

186 069 - PONCET / PONCET

Rech. rég. Lavaldens (38), Moulin-Vieux (38), La Mure (38), La Morte (38), asc., °, †, x, Pierre PONCET et Anne PONCET ; d'où François, cm. Me Arnaud à La Mure 21.06.1865 Fany Rosalie MALET.

Andrée Poncet - Q41403

186 070 - PONCET / RUCHIER

Rech. rég. Lavaldens (38), Moulin-Vieux (38), La Morte (38), asc., °, †, x, Hugues PONCET et Marguerite RUCHIER ; d'où Anne, peut-être ° Lavaldens 08.11.1785.

Andrée Poncet - Q41406

186 071 - POTIN / DORY

Rech. rég. Lyon (69), asc., °, Maurice POTIN, maître fabricant de soie de La Platière, † Mornaut (69) 1783, x Lyon La Platière 07.10.1745 Antoinette DORY dite de Lyon Saint-Vincent, ° 1724 ca, † 1757, d'où Maurice POTIN, maître fabricant d'étoffes de soie, ° Mornaut 1756, † Romans (26) 1824, x Lyon 23.08.1783 Françoise SOURD, † Romans 1828.

Christiane Drevet - Q41487

186 072 - REVOL / GARDON

Rech. rég. Peyraud (07), Lens-Lestang (26), asc., cm., Claude REVOL, peut-être fs Pierre et Hélène GRAILLAT, x Peyraud (07) 26.02.1661 Isabeau GARDON, fa Sr Nicolas.

Olivier Pirra - Q41428

186 073 - RICHARD / MARTEL

Rech. rég. Les Roches-de-Condrieu (38), Condrieu (69), Ampuis (69), asc., °, †, x, Antoine RICHARD et Jeanne ou Louise MARTEL ; d'où Louise, x Ampuis 15.11.1807 François CREUZET.

Andrée Poncet - Q41401

186 074 - RUCHIER / DIDIER

Rech. rég. Lavaldens (38) asc., °, †, Hugues RUCHIER et Anne PONCET, y x 07.02.1758 ; d'où Marguerite, y ° 28.02.1783.

Andrée Poncet - Q41406

186 075 - SABY / NICOLLAS

Rech. rég. Yssingeaux (43), asc., °, †, Pierre SABY et Anne Marie NICOLLAS ; d'où Marianne, y cm. Me Liogier-Lassaigne 14.02.1745 Barthélémy MEYER.

Marie-Louise Pol - Q41484

186 076 - SEYRE / LAVAL

Rech. rég. Saint-Héand (42), asc., °, †, x, Jean SEYRE et Marie LAVAL ; d'où Jean Marie, y x 23.11.1784 Élisabeth VILLEMAGNE.

Victorine Moléro Séon - Q41388

Fausses alarmes en Lyonnais durant la Grande Peur de juillet 1789

relevé par Patrick Martin - CdR

Entre le 14 juillet 1789, date mémorable de l'histoire de France, et le 29 juillet, date du retour de Necker ministre d'État auprès de Louis XVI[1], la France vit dans la période dite de la Grande Peur. De soi-disant troupes de brigands se répandent dans le pays, s'attachent à tromper les habitants de plusieurs villages en les persuadant qu'ils peuvent attaquer les châteaux et enlever les archives. Le roi déclare le 9 août que de *semblables violences excitent toute son indignation*[2]. Quatre témoignages rapportés dans les actes d'état civil illustrent cette période en Lyonnais :

- Le 27 juillet, à dix heures du soir, l'allarme des brigands nous fut donné, nous en avons été quittes pour une légère inquiétude et il n'y a eu dans notre paroisse aucun dégat.[3]

- Il y eut dans presque tout le royaume une grande allarme qui effraya les peuples de toute part de sorte que le 28 et 29 juillet de laditte année, il s'éleva un bruit qui jetta le peuple dans une telle crainte que chacun craignoit pour sa vie, croyant que l'ennemi étoit prêt à l'égorger. Ce bruit fut cause qu'on monta la garde dans toutes les grosses paroisses, et l'on exigea pendant les quatre mois suivant que tout le monde porta une cocarde, jusqu'aux ecclésiastiques, qui n'osoient entrer dans une ville sans cette marque.[4]

- Il y a eu une allarme générale relative à des prétendus brigands dans toute la France et, chose étonnante, le même jour, le 29 juillet 1789.[5]

- La nuit du 28 au 29 juillet de la présente année, à 9 heures du soir, le tocsin fut sonné de toute part pendant toute la nuit, tout le monde se sauvoit et emportoit ses effets dans les bois ou les cachoient sous terre ou dans l'eau, l'alarme fut grande. Jamais rien de semblable, et point d'ennemi. On étoit en sûreté dans les bois et non dans les maisons.[6]

[1] *La Gazette de France* du 31 juillet 1789.

[2] Ordonnance du Roi pour enjoindre aux commandans de ses provinces de veiller à empêcher les excès envers les propriétés des seigneurs.

[3] AD69, BMS Lentilly (1789-1790) coll. communale, vue 11/11.

[4] AD69, BMS Rochefort 1789 coll. communale, vue 4/4.

[5] AD69, BMS Pouilly-le-Monial 1789 coll. communale, vue 6/7.

[6] AD69, BMS Coise 1789 coll. communale, vue 6/8.

P39497

186 077 - SINARD DAVINON / JOUVEN (de)

Rech. rég. Mens (38), Saint-Jean-d'Hérans (38), RPR ?, asc., °, † av. 1700, x, cm., Jean SINARD DAVINON, † Saint-Jean-d'Hérans 10.12.1697, et Marguerite de JOUVEN.

Laurence Rolland - Q41417

186 078 - THOMAS / BAREL

Rech. rég. Sauvain (42), Chalmazel (42), ° Joseph THOMAS, x 12.10.1722 Jeanne BAREL.

René Favard - Q41467

186 079 - TRIPIER / CHABOUD

Rech. rég. Valencogne (38), asc., °, †, cm., Jean TRIPIER, † Valencogne 28.05.1730, y x 23.07.1720, Marguerite CHABOUD.

Michel Henry - Q41410

186 080 - VAGANAY / BALLAY

Rech. rég. Saint-Martin-la Plaine (42), asc., °, †, x, Flory VAGANAY et Claudine BALLAY ; d'où Claudine, y x 22.02.1672 Jean BONNAND.

Victorine Moléro Séon - Q41389

186 081 - VIEUX

Rech. tout renseignement sur Claude VIEUX, oncle de Françoise « COUPONNET », fille de feu Amblard et de Berthe FRIDOLET, x Lyon-Saint-Pierre-Saint-Saturnin (69) 05.05.1726 Michel PLANTIER, natif de Saint-Maurice-sur-Gourdans (01). Une partie de la réponse pourrait se trouver dans le cm. reçu Me Jacques Vigniere (AD69 3E 8275A). Suis intéressé par une photo numérique de ce contrat.

Eric Pouillevet - Q41434

6 Claude Antoine NADAL, y † 10.10.1747 (p.19), y x 28.02.1715 (p. 48),
7 Marguerite BERGOUGNOUX (BERGOUNIOUX), y † 23.02.1743 (p. 31),
10 Claude ANGLADE, y † 24.10.1728 (p.106), cm. Saugues (43)30.05.1693,
11 Claire PAGES,
12 Claude NADAL, † Cubelles 11.06.1710 (p. 32),
13 BOUCHET Marie ?
14 BERGOUGNOUX Jean,
15 LAURIER Catherine.

Sources : AD43 en ligne.

Annie Malhière - R41443

185 067 - REYNAUD / DOUCE

2 Jean-Pierre REYNAUD (RENAUD ?), ° Salettes (43) 26.02.1787, y † 26.07.1859,
3 Marguerite DOUCE (LADOUCEUR ?), y † 19.08.1836,
4 Jean-Pierre REYNAUD, † ap. 1809,
5 Marie SABATIER, † av. 1809,
6 Jacques DOUCE,
7 Marie Anne TENDILLE.

Sources : GeneaBank, AD43 en ligne.

Chantal Pomaré - R41472

La dette, déjà la dette, toujours la dette !

relevé par Patrick Martin - CdR

Il est à remarquer que cette année mil sept cent vingt a esté bien fatale à notre église, car Louis 14e étant mort au mois de septembre 1715 et ayant laissé son royaume à Louis 15e, son arrière petit fils, âgé de cinq ans, sous la régence de Mr le duc d'Orléans, qui pour donner la circulation à l'argent, disoit-on, avoit tiercé la valeur des espèces de monoyes et créé des billets de banque de vingt, de dix, et de mille livres, payables à Paris, en argent à veüe, de cent, de cinquante et de dix livres de même, par l'instigation d'un anglois appelle Mr Las, à la valeur et nombre de deux milliard cinq cent millions, qui ayant esté envoyez dans les différentes villes de France, furent d'abord préférés à l'argent que l'on portoit avec empressement de toutes parts aux hôtels des monoyes pour prendre ces billets, afin d'éviter les diminutions indiquées à chaque mois. Mais un arrêt ayant été publié qu'il y auroit à perdre les trois quarts sur lesdits billets, ils perdirent d'abord leurs crédits, si fort que personne n'en vouloit point, et comme il étoit permis de contraindre à les recevoir en payemens jusqu'au mois de novembre dernier exclusivement et d'en payer ses dettes, après lequel temps ils n'avoient plus cours, la fureur de ceux qui devoient des pensions fût si grande, qu'ils contrainirent notre société à en recevoir ou en laisser racheter plus de huict mille livres et notre marguillerie cinq cent livres en billets, ce qui l'a ruiné aussi bien que plusieurs familles du Royaume qui, n'ayant leurs biens qu'en obligations, ne se trouvèrent plus que de ces billets dont ceux de cent francs se donnoient pour vingt-cinq d'argent sonant et ceux de dix pour trois livres, voyant que ces billets périssoient, de sorte qu'au mois d'octobre notre dite église souffrit tout cet échec et que grand nombre de nos fondations ont été par ce moyen détruites. Avertat Deus a nobis talia flagella [Dieu nous garde de ce fléau].

Source : AD69, BMS Saint-Symphorien-sur-Coise, coll. communale, 1720 vue 8/8 et 1721 vue 1/7

Louis XIV décède en 1715, laissant une colossale dette estimée à plus de 2 milliards 500 millions de livres. Assurant la régence du futur Louis XV et pensant dynamiser les échanges commerciaux, Philippe d'Orléans se laisse convaincre par un écossais, John Law (prononcez *La:s* ainsi que le note le curé de Saint-Symphorien) de créer en 1717 un nouveau type de monnaie, la monnaie fiduciaire. Les premiers billets de banque sont émis avec différentes coupures de 10, 20 et 50 livres (d'où le terme « tiercé », multiplié par trois). La Compagnie des Indes est créée en 1718 pour recueillir les dépôts. Ses actions s'arrachent à prix d'or (l'action émise à 500 livres monta jusqu'à 18 000 livres le 1er janvier 1720) et la planche à billets tourne à plein régime, 950 millions de billets seront émis. La spéculation devenant éhontée, la méfiance du public s'installe ; le système de Law basé sur la confiance s'écroule, c'est la banqueroute, les souscripteurs imprudents sont ruinés. La dédicace d'un des portraits de John Law mentionne : *Mre Jean Law conseiller du Roy en tous ses conseils, directeur général de la Banque Royale et de la Compagnie des Indes cy devant contrôleur général des Finances. Cet heureux génie s'est donné à la France dans l'affreux embarras où étoit cet état, le soin qu'il prend d'arranger la finance va rendre aux françois l'abondance et l'éclat.* Le krach financier fut effectivement éclatant. Mais la dette de l'État fut assainie provisoirement puisque épurée par des centaines de milliers d'actionnaires. Après la fuite de Law à Venise, les Français resteront méfiants durant plusieurs dizaines d'années mais seront à nouveau floués par les assignats émis lors de la Révolution. En ce XVIIIe siècle la finance est vraiment un nouveau fléau.

P39890

Portrait de Jean Law (BnF)

RÉPONSES

21

Généalogie & Histoire

Un chasseur alpin nommé Farel

- Les lointains voyages de deux frères côtois
- La fin mystérieuse d'Antonin Dubost
- Les crayons Corgié à Roanne
- Nos trains de jadis (I)

Centre d'Études Généalogiques Rhône-Alpes
N° 186 - Mars 2021 - 49e année